



Accusé de réception en préfecture
02B-242000354-20171031-CONS-AG-17-093
-DE
Date de réception préfecture : 09/11/2017

COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
DE BASTIA

Conseil du 31 octobre 2017

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL

DE LA

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE BASTIA

Objet : Attribution d'une subvention pour les animations économiques, touristiques et numériques – 4ème programmation

L'an deux mille dix-sept et le 31 octobre à 9h30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de Bastia s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Bastia, sous la présidence de Monsieur François TATTI, sur convocations du 23 octobre 2017.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Guy ARMANET, Serena BATTESTINI, Jean BIAGGINI, Philippe PERETTI, Marie-Dominique GIAMARCHI, Matteo LACAVE, Jean-Joseph MASSONI, Catherine MEZZANA, Jean-Louis MILANI, Julien MORGANTI, Emma MUSSIER, Jean-Jacques PADOVANI, Linda PIPERI, Ivana POLISINI, Louis POZZO DI BORGO, François-Xavier RIOLACCI, Dominique ROSSI, Jean-Michel SAVELLI, François TATTI, Marie-Hélène VALENTINI, Jean-Noël VALERY, Jean ZUCCARELLI.

ONT DONNÉ POUVOIR :

Marie-Christine BERTOLUCCI	à	Marie-Dominique GIAMARCHI
Marie-Dominique CARRIER	à	Jean-Joseph MASSONI
Marie-Paule HOUEMER	à	Jean ZUCCARELLI
Henri POYET	à	Guy ARMANET
Michel ROSSI	à	Jean-Michel SAVELLI
Céline SIMONI-PIACENTINI	à	Jean BIAGGINI
Pierre-Michel SIMONPIETRI	à	Louis POZZO DI BORGO

QUORUM : 21

ABSENTS :

Eliane ARRIGHI-LENZIANI, Valérie BIANCHI, Angèle BRUNINI, Michel CASTELLANI, Emmanuelle de GENTILI, Thérèse LORENZI, Pierre-Noël LUIGGI, Lucien NATALI, Etienne PERFETTI, Gilles SIMEONI, Françoise VESPERINI.

Monsieur le Président ouvre la séance, constate le quorum et invite le Conseil à désigner son Secrétaire. Mme Serena BATTESTINI est élue secrétaire de séance.

Objet : Attribution d'une subvention pour les animations économiques, touristiques et numériques – 4ème programmation

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2001-1966 du 24 décembre 2001 portant transformation du District de Bastia en Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Vu l'arrêté préfectoral n°40 du 28 décembre 2016 portant modification des statuts de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Considérant les demandes de soutien financier 2017 des organisateurs de manifestations parvenues à la CAB ;

Considérant que ces manifestations répondent de façon directe aux objectifs définis par la CAB dans son règlement d'attribution des subventions aux animations économiques, touristiques et numériques approuvé par le Conseil Communautaire du 30 mai 2017 :

- Rayonner sur une grande partie du territoire communautaire ;
- Accroître l'attractivité et la notoriété du territoire ;
- Générer des retombées économiques pour le territoire.

Vu l'avis favorable du Bureau du 23 octobre 2017 ;

Vu le rapport de présentation n°7 ;

Où l'exposé du Président et après en avoir délibéré ;

DECIDE

D'accorder une subvention d'un montant de 1 970 € à l'association Trend'Isula pour l'organisation du Showroom des créateurs de Noël 2017.

AUTORISE

Le Président à signer tous documents se rapportant à ce dossier.

DIT

Que les crédits sont inscrits au Budget Primitif 2017 de la Communauté d'Agglomération de Bastia.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

LE PRESIDENT



François TATTI

